

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

Nonidi 29 Prairial, an V.

(Samedi 17 Juin 1797).

Serment de fidélité prêté à la municipalité de Venise par les militaires au service de cette république. — Anecdote sur l'enlèvement des reliques de Saint-Antoine de Padoue. — Troubles arrivés sur le territoire de l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse. — Conférences entre les généraux Buonaparte, Berthier et Clarke, et les chargés de pouvoirs de l'empereur, pour la conclusion définitive de la paix. — Détails sur l'insurrection des matelots anglais.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ITALIE.

De Venise, le 27 mai.

Tous les militaires au service de la république ont prêté le serment de fidélité à la nouvelle municipalité ; elle a expédié des circulaires sur la terre-ferme d'Istrie & d'Albanie, en Dalmatie & dans les isles du Levant, pour annoncer par-tout le nouvel ordre des choses, préparer les peuples à la formation des départemens futurs, & aux assemblées primaires, pour nommer leurs députés au prochain grand conseil, qui désormais représentera la république.

On va former une garde nationale dans cette ville ; & il ne nous manque plus, pour avoir toutes les institutions de la république française, que de voir notre gouvernement provisoire remplacé par un directoire & deux conseils.

Au reste, si les Français traitent en pays conquis les provinces de Terre-Ferme, ils continuent de n'être qu'à titre d'auxiliaires & d'amis dans la capitale. Ils suivent ici le même système qu'en 1795 dans la Hollande. Cette apparence d'indépendance est sans doute nécessaire au projet qu'ils ont de lier notre traité de paix définitive à celui qu'ils négocient avec l'empereur.

On apprend de Padoue l'anecdote suivante : Les Français faisoient enlever, avec l'argenterie de l'église Saint-Antoine, la langue, le menton & autres reliques de ce patron de la ville. A cette nouvelle, un cri de douleur partit de tous les quartiers ; les habitans offrirent de racheter ces reliques, & le commissaire français consentit à les rendre, moyennant une somme de 35 mille livres, qui fut sur-le-champ acquittée.

SUISSE.

De Bâle, le 10 juin.

Des lettres de Saint-Gall annoncent que les troubles qui avoient divisé, dans le cours de l'été dernier, les habitans de l'abbaye de ce nom, & qui avoient été ap-

païsés par la sage médiation des cantons voisins, viennent de se renouveler. L'abbé de Saint-Gall, d'après la décision des médiateurs, devoit payer une partie des frais que la querelle avoit occasionnés, & le peuple devoit supporter l'autre partie. Suivant la répartition qui avoit été faite, il s'est trouvé que le peuple auroit payé le tout. Cette circonstance & quelques autres ont amené de nouvelles contestations ; les deux partis, distingués par les noms des *Durs* & des *Mous*, en sont venus aux mains en différens endroits, sur-tout à Gossau ; où il y a eu deux personnes tuées & plusieurs autres dangereusement blessées. On espere que les cantons voisins interposeront leurs bons offices pour empêcher l'effusion du sang & l'éclat d'une révolution complète. L'effervescence est montée à un tel point que, dans les pays soumis à l'abbé de Saint-Gall, on ne parle de rien moins que de chasser ce prélat & d'établir une république démocratique.

On est en ce moment persuadé que la paix définitive entre la république française & l'Autriche sera conclue très-incessamment. Il y a eu pour cet objet des négociations entamées à Montebello, à trois lieues de Milan, entre les généraux Buonaparte, Berthier & Clarke, de la part de la France, & le général de Meerfeldt & le marquis de Gallo, de la part de l'Autriche. On prétend que ce ne sera qu'après la conclusion de la paix définitive avec l'empereur, qu'un congrès aura lieu pour régler les intérêts des différens princes d'Empire. On croit aussi que plusieurs articles des préliminaires seront changés ou modifiés, & que les limites de la république cisalpine seront plus étendues qu'on ne le croyoit d'abord. Les lettres de Milan assurent que le directoire a offert à l'empereur des dédommagemens importants, s'il vouloit consentir à ce qu'une partie des pays d'Empire, situés sur la rive gauche du Rhin, fût réunie à la France. On mande de Vienne qu'une partie du corps de troupes autrichiennes, ras-emblié en Bavière, est destiné à prendre possession des évêchés de Saltzbourg, Passau & Freisingen, ainsi que de la ville de Ratisbonne.

ANGLETERRE.

De Londres, le 12 juin.

On s'étoit trompé sur le rapport du télégraphe, & les

inquiétudes sur l'insurrection de la flotte, quoique diminuées, sont loin d'être entièrement dissipées. Les nouvelles qui se répandent sont fort diverses. Voici ce qu'il y a de plus certain.

Il n'est pas douteux qu'il n'y ait une grande division parmi les insurgés, & l'on a lieu de croire que la plupart d'entr'eux sont aujourd'hui très-fâchés de s'être engagés si avant, & ne demandent pas mieux que de saisir la première occasion de rentrer dans le devoir. Trois vaisseaux, retenus malgré les équipages au milieu de la flotte du Nord, s'en sont échappés le 9, à la faveur d'un mouvement qui s'est fait dans la ligne par un changement de vent. Ces vaisseaux sont l'*Ardent*, de 64 canons; le *Repulse*, de 64, & le *Léopard*, de 50. Ils essayèrent un feu terrible du *Sandwich*, de l'*Inflexible* & de quelques autres vaisseaux sous le canon desquels ils furent obligés de passer. L'*Ardent* & le *Léopard* ont peu souffert. Le *Repulse* a été fort endommagé dans ses agrès; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'un de ses *midshipmen* a été blessé à mort; le lieutenant a eu la jambe emportée d'un boulet de canon, & quelques matelots ont été légèrement blessés. Suivant des rapports particuliers, d'autres vaisseaux devoient se détacher de même au premier moment où ils pourroient le tenter avec probabilité de succès. Le gouvernement a envoyé les ordres les plus positifs d'employer tous les moyens de force pour réduire les rebelles, s'ils ne se soumettent pas, & l'on croit qu'ils seront dans ce cas attaqués par plusieurs vaisseaux de guerre & les canonnières qui sont dans la Tamise. On s'est assuré d'un très-grand nombre de soldats de marine, de matelots & de volontaires, qui ont offert leurs services contre les mutins, & dont la fidélité n'est pas suspecte.

C'est l'amiral lord Keith qui est chargé de diriger à Sheerness tous les préparatifs de l'attaque contre les rebelles, si l'on est forcé à avoir recours à ce terrible expédient.

Indépendamment des preuves qu'on a par des communications particulières, de la grande désunion qui règne dans la flotte insurgée, elle se remarque par les mouvemens des pavillons différens qui flottent sur les vaisseaux, suivant la disposition des équipages. On les distingue en pavillon rouge, qui est celui de l'insurrection, & en pavillon de l'union, arborés sur les vaisseaux où la majorité veut se soumettre. Des 20 bâtimens qui sont à la rade de Sheerness, il y en a la moitié qui ont le pavillon de paix. On a jugé qu'il y avoit de grandes altercations sur le *Sandwich*, en observant le 10, que les deux pavillons avoient été successivement arborés à plusieurs reprises; mais le pavillon rouge est celui qui étoit resté flottant. Ce vaisseau est celui où se trouvent les plus mutins.

Le lord Grenville a reçu hier un courrier de sir Charles Whitworth, ministre plénipotentiaire à la cour de Russie, qui envoie la ratification du traité de commerce conclu entre sa majesté & l'empereur de Russie. Les ratifications ont été échangées à Moscou, le 27 du mois dernier.

Les embarras occasionnés par la rareté du numéraire se dissipent chaque jour. Les transactions particulières se font comme à l'ordinaire avec des guinées & des couronnes; & l'on assure que la banque reprendra ses paiemens avant la fin du mois, mais avec quelques restrictions dont on sentira la justice & la nécessité.

Les espérances de paix prennent de jour en jour plus

de solidité. On attendoit aujourd'hui le passe-port demandé au directoire de France pour un nouvel agent de négociation auprès de lui. On nomme dans le public plusieurs personnes pour cette mission; le duc de Lecklin est une; mais le lord Saint-Hélen est celui dont on parle le plus.

Le club Whig a tenu, le 9, sa dernière séance pour la saison; il les reprendra, selon son usage, à la rentrée prochaine du parlement. Cette séance a été signalée par deux grandes résolutions. Il a voté de faire présenter d'une épée au célèbre Kosciusko, dont on a annoncé l'arrivée en Angleterre. Il passe dans les Etats-Unis où il avoit déjà été offrir ses services aux Américains dans la guerre de l'indépendance. Depuis qu'il est en Angleterre, il reçoit par-tout des marques d'estime & de distinction. Cet hommage, que lui rend le peuple contre lequel il a combattu, honore le caractère & le mérite public des Anglais, autant que Kosciusko lui-même. La seconde résolution votée dans le club, est une déclaration solennelle de la résolution prise par chaque ses membres de faire tous leurs efforts pour obtenir une représentation parlementaire plus libre, plus complète & plus égale. M. Fox y a déployé toute son éloquence.

Les fonds ont un peu baissé. Les annuités à 3 pour cent cons. sont de 49 $\frac{7}{8}$ à 50.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 24 prairial.

Des lettres de la Hollande marquent que les bâtimens de guerre qui étoient dans la Meuse, viennent d'en partir pour se rendre au Texel, où l'on rassemble une flotte considérable. On apprend de Middelbourg & de Flessingue qu'il est également parti de ces ports tout ce qu'il y avoit de vaisseaux de guerre en état de tenir la mer. D'un autre part, plusieurs corps de troupes françaises & hollandaises se rendent aussi au Texel, où ils doivent être embarqués sur la flotte. Tous ces préparatifs annoncent une expédition sérieuse.

Les lettres des bords du Rhin marquent que 7 à 8 mille hommes de l'armée de Sambre & Meuse, venant des bords de la Nidda pour repasser le Rhin au pont de Neuwied, ont tout-à-coup reçu l'ordre de retourner d'où ils venoient.

La libre navigation du Rhin vient d'être publiée à Coblenz, à Bonn, à Andernach & à Cologne; mais avec des restrictions; elle ne pourra avoir lieu pour les munitions de guerre & les métaux. Il paroît que la navigation se bornera au cours du Rhin, qui s'étend seulement depuis Bingen jusqu'à Dusseldorf. Il y aura d'ailleurs de grands désagremens & de vexations à essayer que le commerce profitera peu de cette permission.

La conduite ferme & patriotique du tribunal-criminel du département de la Dyle, qui a annoncé qu'il acquiesceroit autant d'ecclésiastiques que le tribunal de police correctionnel se permettoit d'en condamner à la déportation, a encouragé tout le clergé à reprendre ses fonctions, sans distinction des prêtres qui ont fait des déclarations ou qui n'en ont pas fait. Le peuple des villes & des campagnes applaudit avec transport à cette mesure, elle a mis fin à une persécution qui ne pouvoit que produire de grands troubles & laisser un germe de mécontentement qui auroit produit tôt ou tard quelque explosion funeste à la tranquillité publique.

Le directoire à la composition avec l'Angleterre ont également lement Leto comme on tiendra à Li ville, pour Londres, a

Il paroît jugement p Voici ce qu

« Le trib an-contrair mettait à l trésorerie n statuer si la dont elle se entre les pa 20 sols le doit autoris tuer ses pai

« La com ce jugement n'est d'ailleu tenant étre

Tout est p qui venoit n'avance, r toujours de qu'un chan & il ne se qui nous de est vraiment aux affaires

Tout va b à son frere. contre-révol copions nos naire d'inju rien qui pu pagnon lui il n'y a ric cuper de no de Gènes;

A côté d

ealme, mais ne laissoit p car on se fa tant on a t malheur des même sujet regrette poin encore rend ce qu'il ne réflexion; n prononcé so

FRANCE.

De Paris, le 28 prairial.

Le directoire a fait depuis hier un léger changement à la composition de la légation, nommée pour traiter avec l'Angleterre. Letourneur, Pléville-Lepelay & Maret ont également le titre de ministres plénipotentiaires; seulement Letourneur présidera les conférences. Colchen est, comme on l'a dit, secrétaire-général, & le congrès se tiendra à Lille. Le passe-port demandé par le lord Grenville, pour le négociateur que doit envoyer la cour de Londres, a été expédié par le directoire.

Il paroît que nous avons été induits en erreur sur le jugement prononcé dans l'affaire de la compagnie Dijon. Voici ce qu'on lit à cet égard dans un de nos journaux.

« Le tribunal n'a point condamné la compagnie Dijon; au contraire, il lui a adjugé ses conclusions, en l'admettant à réaliser l'offre par elle faite de verser à la trésorerie une somme de 700,000 livres; il s'agissoit de statuer si la première restitueroit en nature les mandats dont elle se trouve redevable d'après les opérations faites entre les parties, ou si elle les rembourseroit à raison de 20 sols le mandat de 100 liv. La compagnie se prétendoit autorisée, aux termes de ses conventions, à effectuer ses paiemens suivant ce dernier mode.

« La compagnie Dijon n'a donc point interjeté appel de ce jugement, puisqu'il est conforme à ses demandes. Il n'est d'ailleurs qu'un préalable dans la cause qui va maintenant être plaidée au fonds ».

Tout est perdu, disoit, il y a quelques jours, un homme qui venoit de lire les séances du corps législatif; rien n'avance, rien ne se décide; toujours des motions d'ordre, toujours des renvois à des commissions. On nous assure qu'un changement est nécessaire pour amener le repos; & il ne se fait pas de changement, pas un seul petit mot qui nous donne de l'espoir, qui réponde à nos vœux. Il est vraiment trop pénible de s'intéresser autant que moi aux affaires publiques. Allons nous délasser à Tivoli.

Tout va bien lentement, disoit d'un autre côté un jacobin à son frère. On ne sait comment accuser les députés de contre-révolution. Nous épuisons notre invention; nous copions nos vieilles affiches; nous répétons notre dictionnaire d'injures, de diatribes, de menaces; & l'on ne fait rien qui puisse y donner de la vraisemblance. Son compagnon lui répondoit: il est vrai que pour ce moment il n'y a rien à faire dans ce pays; mais allons nous occuper de notre correspondance avec nos frères de Milan, de Gènes; organisons notre diplomatie.

À côté de ces mécontents se trouvoit un homme plus calme, mais sur le front duquel on lisoit la douleur qu'il ne laissoit pas éclater: il n'osoit dire qu'il étoit rentier; car on se fût occupé sur-le-champ à saisir sa caricature, tant on a trouvé l'art de saisir des côtés plaisans au malheur des autres. Je lui conversai avec lui sur le même sujet, dont chacun s'occupoit de son côté. Je ne regrette point, me dit-il, que le corps législatif n'ait pas encore rendu une multitude de loix; je bénis le ciel de ce qu'il ne se soit pas annoncé par l'enthousiasme & l'irréflexion; mais j'aurois souhaité qu'il eût plus fortement prononcé son caractère. Le conseil des cinq cents semble

avoir déjà montré trois nuances différentes: le premier jour c'étoit de la vivacité; ensuite on a apperçu le dessein de se retenir: une imprudence, qu'on a beaucoup trop exagérée, a produit pendant quinze jours une sorte de découragement, qui du conseil des législateurs est passé bientôt dans le public.

Observez, lui dis-je, que le conseil, s'il eût fait davantage, eût encore été accusé de trop de lenteur; car la douleur & la misère ne savent souvent calculer que leurs souffrances. Qu'avoit-il à faire? rassembler ses matériaux; classer tous les objets dont il a à s'occuper; distinguer ceux dont le succès est plus facile, dont l'urgence est plus pressante. Vous savez qu'il n'est qu'un seul art de gagner du tems, c'est la méthode. Toutes les assemblées précédentes, & même la première si éminente en talens; ont trouvé plus commode de s'avancer sans système: nous en avons vu les résultats.

Croyez-vous possible, me dit-il, qu'une assemblée puisse se former ainsi une analyse méthodique? N'est-ce pas là le travail d'un homme qui médite dans le calme & la solitude? Voyez d'ailleurs combien la carrière de cette assemblée est courte, combien est grande la multitude d'iniquités à réparer; & chaque jour augmente les désordres.

Non, répondis-je, une assemblée ne peut se tracer d'elle-même une pareille règle; mais elle supplée à son insuffisance à cet égard par des commissions. Êtes-vous content des choix qui ont été faits? Cinquante motions divergentes donneront-elles autant de lumières qu'un rapport entrepris par Emmercy sur les loix révolutionnaires?

— Et les finances, qui les débrouillera? La paix, si on se hâte de la rendre générale & d'en recueillir les fruits, & la méthode encore, c'est-à-dire, l'art de calculer les recettes & d'éviter les dépenses extraordinaires; de ne plus dévorer ses revenus par anticipation; le soin de créer une responsabilité & une comptabilité, les deux pivots d'un gouvernement libre qui manquent au nôtre; enfin, le choix de tout ce qu'on pourra trouver d'hommes probes & éclairés pour diriger cette partie.

Il y a bien des hypothèses dans tout cela, me répliqua mon interlocuteur. Tant de révolutions que nous formons de tous côtés, n'abregent pas les lenteurs du congrès & ne promettent pas une paix bien durable. Je ne puis attendre rien de bon d'une diplomatie qui semble avoir perfectionné celle de Robespierre. — Mais Barthélemi, dis-je... Mon interlocuteur se calma à ce mot.

J'éprouvai dans cette conversation que l'esérance qu'on veut donner entre plus profondément dans le cœur de celui qui la donne.

LACRETELLE le jeune.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen PICHEGRU.

Suite de la séance du 27 prairial.

On lit une pétition du ci-devant prince de Conti, relative à ses biens qu'on lui a enlevés. Elle est renvoyée à une commission.

Les députés de Saint-Domingue réclament le paiement des secours que la loi leur accorde.

Vaublanc dit que les colons, dont la propriété rapporte 50 mille livres à la nation, n'ont droit en France qu'à

un secours de 30 livres par mois qui ne leur est pas payé. — Renvoyé à une commission.

Delarne demande qu'on s'occupe de la gendarmerie; les assassinats, les vols qui se commettent par-tout exigent qu'enfin on organise une force repressive.

Renvoyé à la commission.

Des artistes demandent de nouveau à n'être pas assujettis au droit de patente; sur la proposition de Quatremere, cette proposition est renvoyée à la commission d'instruction publique, qui se concertera avec celle des finances.

Robert (de la Côte-d'Or) qui, déjà a demandé plusieurs fois à faire une motion sur le rétablissement du culte, demande encore la parole; il n'est point entendu, mais le conseil arrête qu'il le sera après le rapport sur la police des cultes.

Thibaudeau fait adopter un projet de résolution portant que l'article XXI de la section III de la loi du 22 prairial an 3^e, n'est point applicable aux ventes des biens des individus qui ont subi la mort sans jugement; on qui n'ont pas été portés sur le registre des condamnés.

Sur la proposition de Tarbé, le conseil rapporte la loi qui autorise le directoire à envoyer des commissaires dans les colonies, pour ce qui regarde les isles de France & de la Réunion.

Noguier-Maliger, après avoir relevé beaucoup d'irrégularités dans le rapport sur les hospices fait par le bureau central & transmis par le directoire, & après avoir demandé quel est le véritable objet de ces messages atténuants qui se succèdent, annonce que la commission de la surveillance de la trésorerie a pris des mesures pour faire pourvoir aux besoins des hospices.

L'impression de son rapport est ordonnée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BARBÉ-MARBOIS.

Séance du 27 prairial.

La discussion reprend sur les élections du département du Lot.

Rossée vote contre la résolution.

Muraire lui succède & parle en faveur avec beaucoup de logique & d'éloquence.

La discussion est fermée, & la résolution est mise aux voix. L'épreuve étant douteuse, on passe à l'appel nominal. Sur 197 votans, 114 ont voté pour, 83 contre. En conséquence, la résolution est approuvée.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 28 prairial.

Laborde fait adopter un projet de résolution sur les créées publiques.

Ronet propose de faire choisir les jurés spéciaux par les administrations centrales. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une commission.

Lemarchand-Gomicourt a la parole pour un rapport sur les moyens à prendre pour encourager la chasse aux loups; il dit que ces animaux qui, dès avant la révolution, avoient l'habitude de manger les moutons, n'y ont

pas renoncé depuis; leur appétit n'a fait que s'accroître sans doute il est fâcheux d'être obligé de les détruire quand on songe que c'est à eux qu'on doit la fondation de la république romaine; mais les ravages qu'ils feroient rendroient bientôt les maîtres de la de la république française, si on n'y mettoit un terme.

Lemarchand propose un projet tendant à accorder une prime de 50 liv. par tête de louve pleine; 40 liv. par tête de loup, & 30 liv. par tête de loaveveau.

Le conseil ordonne l'impression du projet & du rapport, qui a fait beaucoup rire.

Félix Fauleon, au nom de la commission chargée de présenter un projet de loi sur le divorce, annonce que cette commission s'est déjà occupée de son travail; mais elle a reconnu qu'il exigeroit de longues & profondes méditations; cette question importante est liée à beaucoup d'autres questions qui le sont moins. Cependant tout le monde avoue le mal que cause la clause d'incompatibilité. La commission a donc pensé qu'il falloit aviser à un moyen efficace & prompt de les arrêter; ce moyen selon elle est de prolonger les délais. Le rapport se propose en conséquence que le divorce, pour motif d'incompatibilité, ne puisse être prononcé que six mois après la troisième tentative en réconciliation. — Cette proposition est adoptée.

Le conseil alloit s'occuper des projets présentés auparavant par Gibert-Desmolieres; mais sur les observations Quirrot, qui a dit que ces projets étoient d'une trop haute importance pour être discutés à la fin d'une séance, discussion a été renvoyée à demain.

Bourse du 28 prairial.

Amsterdam.....60 $\frac{1}{2}$, 62.	Lausanne.....2 $\frac{1}{2}$.
Idem courant.58 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{1}{2}$, 60.	Lond...25 l. 5 s., 24 l. 15 s.
Hamb....186 $\frac{1}{2}$, 186, 184.	Inscrip....32 l. 15 s., 10 s.
Madrid.....11 l. 13 s. 9 d.	17 s. $\frac{1}{2}$, 15 s., 10 s.
Mad.effect.....13 l. 15 s.	Bon $\frac{1}{2}$.21 l. 5 s., 15 s., 7 s.
Cadix.....11 l. 13 s. 9 d.	Bon $\frac{1}{4}$.30 l., 30 l. 10 s. p. $\frac{1}{2}$.
Cad.effect.....13 l. 15 s.	Or fin.....102 l. 10 s.
Gènes.....92 $\frac{1}{2}$, 91, 90 $\frac{3}{4}$.	Ling. d'arg.....50 l. 10 s.
Livourne.....101 $\frac{1}{2}$, 100.	Plastre.....5 l. 4 s.
Lyon.....1	Quadruple.....79 l. 7 s.
Marseille.....1	Ducat d'Hol.....11 l. 6 s.
Bordeaux.....1	Souverain.....33 l. 15 s.
Bâle.....1 $\frac{3}{4}$, 4 $\frac{1}{2}$.	Guinée.....25 l. 2 s.

Esprit $\frac{3}{4}$, 400 à 405 l. — Eau-de-vie 22 deg., 290 à 350. — Huile d'olive, 1 liv 4 s., 5 s. — Café Martinique, 2 l. — Idem Saint-Domingue, 1 l. 16 s., 17 s. — Sucre d'Inde, 2 l. 2 s., 5 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 2 s. — Sucre de Marseille, 16 s., 17 s. — Chandelle, 13 s.

Histoire du clergé pendant la révolution française; par M. de Ruel, 2 volumes in-18 brochés. Prix, 3 liv. & 4 liv. franc de port. A Paris, chez Belin, imprimeur-libraire, rue St-Jacques, n° 2.

Carte d'Italie et pays adjacens, contenant le théâtre des opérations de l'armée d'Italie, avec un plan de la ville & des environs de Mantoue. A Paris, chez Pointeau, marchand d'estampes, rue Théâtre-Français, n° 11.

NO

Déc

Ordre donné à la république. et le général à Dunkerque.

Prix de 16 liv. pour

Le 19, in général Buon français, les pour aller se cais se sont deux vaissea nombre de b

Les Bolon peuples régé capitale de l' tune, on s'a attiré leur leur constitu conseils n'éto Ce qu'il y a encore touch du pays).

M. le con l'Italie; il e le dit porteu jusqu'à ce n On appren que les trou cher, & da Le général l'armée d'It Nous app avoit appris Porte a retir tomanes vers tilités de la